



BELGIQUE

- 59ème Assemblée Générale des Nations Unies -

24 septembre 2004

**DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
DU ROYAUME DE BELGIQUE**

S.E.M. KAREL DE GUCHT

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,

L'engagement international de la Belgique est ancré dans la conviction que seuls le dialogue et la concertation peuvent faire avancer les initiatives au niveau international. Le patient processus de construction européenne nous l'a appris.

C'est pourquoi la Belgique croit profondément aux vertus du multilatéralisme.

Ensemble nous sommes plus forts que seuls.

Ensemble nous disposons de davantage de légitimité et, dès lors, de chances d'être entendus.

Monsieur le Président,

Le défi auquel les Nations Unies sont confrontées a le mérite d'être clair.

Comme le mentionnait le Secrétaire général, les perspectives qui s'offriront au monde dépendent des réponses que nous formulerons.

La crédibilité des Nations Unies continuera d'être jugée sur son efficacité sur les résultats enregistrés sur le terrain. Dès lors, cet instrument doit être amélioré et renforcé.

Nous soutenons sans réserve dans cette tâche difficile les efforts du Secrétaire général, tout en nous prononçant pour un système des Nations Unies plus représentatif des nouvelles réalités internationales.

Monsieur le Président,

La Région des Grands Lacs a besoin de l'engagement soutenu des Nations Unies afin de contribuer à une solution définitive à la crise.

Ce conflit a déjà coûté la vie à des millions d'êtres humains, nous ne pouvons donc pas rester sans réagir. Il s'agirait là d'une négligence coupable.

Je ne sous-estime pas les difficultés sur terrain, mais je suis persuadé qu'il est possible de trouver une solution à ce problème. Je refuse donc de croire que le processus de stabilisation soit condamné à l'impasse ou à l'échec.

Mais pour arriver à une solution, la communauté internationale doit démontrer qu'elle peut faire la différence. A cet égard, Il est très encourageant de constater combien le Secrétaire général prend cette mission à cœur

Pour sa part, la Belgique continuera à plaider dans le cadre de l'Union européenne pour un engagement commun et résolu dans la Région.

Monsieur le Président,

La stabilité et la sécurité doivent être absolument instaurées et garanties en République Démocratique du Congo.

Il est bien clair que le processus de transition entrepris doit réussir. C'est pourquoi la communauté internationale ne rappellera jamais assez que les responsables politiques ont le devoir de le faire réussir.

En effet, en dehors de ce processus, il n'y aura pas d'alternative crédible pour la paix et le développement.

Nul ne peut prétendre à la reconstruction d'une Nation lorsque règnent l'insécurité et l'impunité.

La restructuration et l'intégration de l'armée sont un pré-requis absolument indispensables, tout comme le sont la démobilisation des groupes armés et leur réinsertion dans la société. En ce moment, La Belgique conduit par exemple la formation de près de 300 militaires congolais dans le cadre de l'opération " Train the Trainer"

Il importe aussi que le comité des pays accompagnant le processus de transition assure pleinement son rôle. Pour sa part, la Belgique s'engage à participer activement à la mise en oeuvre de la déclaration adoptée par les pays membres du CIAT.

Les troupes des Nations Unies en République Démocratique du Congo, la MONUC, jouent un rôle majeur et la Belgique y attache une très grande importance.

C'est non seulement la crédibilité des Nations Unies qui est en jeu dans ce cadre, mais aussi et surtout, le futur de toute une région. Nous sommes, dès lors, en faveur d'un mandat plus ciblé pour la MONUC, ainsi que pour un renforcement de ses moyens.

Parallèlement nous examinons avec nos partenaires européens la contribution commune la plus adéquate à apporter.

Il va sans dire que les élections prévues en 2005 seront cruciales. Elles nécessiteront des moyens financiers et humains considérables auxquels la Belgique a décidé de contribuer.

Monsieur le Président,

S'agissant du Rwanda, nous appuyons les efforts louables en vue de la réconciliation.

Des rapports normalisés entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo sont absolument indispensables. De bonnes relations de voisinage et de collaboration doivent être les fondements, ce qui implique le respect mutuel des frontières.

Les développements constatés au Burundi sont encourageants à de nombreux égards.

Ainsi, une constitution a été adoptée, un référendum a été annoncé et la commission chargée de superviser les élections est en place. Ces élections sont évidemment capitales, c'est pourquoi la Belgique apporte son soutien financier à l'organisation de celles-ci.

J'encourage, dès las, la communauté internationale à préciser d'urgence les moyens qu'elle est prête à mobiliser à cet égard.

Monsieur le Président,

La Belgique partage l'inquiétude de chacun à propos de la crise humanitaire au Darfour.

Il n'y a aucune excuse pour la persécution et le massacre systématique de milliers de personnes.

Face à pareilles souffrances, les efforts et les progrès réalisés demeurent insuffisants. C'est pourquoi la Belgique insiste pour que puisse être établie sans délai une commission d'enquête internationale.

Monsieur le Président,

La situation en Irak continuera d'être au cours des mois et des années à venir un défi majeur.

Je salue le rôle que continuent de jouer les Nations Unies en appui à la transition irakienne, et cela dans un climat de sécurité très précaire.

La population irakienne, qui a déjà traversé tant d'épreuves, doit enfin pouvoir vivre en paix.

C'est bien entendu au peuple Irakien que revient la responsabilité de la conduite du processus politique. Un processus qui doit déboucher sur la mise en place d'un nouveau parlement, d'une nouvelle constitution et d'un gouvernement souverain. Un gouvernement qui devra être capable d'assurer le bien-être de ses citoyens, ainsi que la sécurité sans soutien extérieur.

A ce jour, la Belgique a alloué au processus de reconstruction environ 17 millions d'euros. Et nous garantirons le transport aérien du personnel de l'UNAMI entre Amman et Bagdad.

Monsieur le Président,

La prolifération des armes de destruction massive est une menace hypothéquant gravement la sécurité mondiale.

Le régime de non-prolifération est confronté à une situation alarmante.

Il importe que la Corée du Nord reprenne sans tarder sa place au sein de ce régime.

La République Islamique d'Iran se trouve dans une région à fortes tensions et son souci de sécurité est légitime. Il est donc nécessaire que la communauté internationale en tienne compte dans sa manière d'approcher le problème.

Mais les autorités iraniennes doivent collaborer pleinement avec l'AIEA et faire en sorte que toute activité liée à l'enrichissement de l'uranium cesse.

Ainsi l'Iran contribuera grandement à la stabilisation de la région et à sa prospérité.

Monsieur le Président,

La tragédie de Beslan a démontré une fois de plus que le terrorisme frappe aveuglément.

Il va de soi qu'aucune forme de terrorisme ne peut se justifier. L'indignation et l'analyse qui en est faite ne peuvent varier selon les victimes, les lieux, les agresseurs ou les circonstances.

Des moyens militaires et des mesures de sécurité appropriés continueront d'être nécessaires afin de lutter contre le terrorisme. Mais s'y attaquer requiert des moyens adéquats autres que purement militaires.

En effet, le terrorisme se développe dans un contexte propice qui comporte à la fois des variables idéologiques, économiques et politiques.

C'est pourquoi je plaide pour un dialogue engagé entre l'Occident et le monde arabe et musulman, non seulement avec les leaders politiques mais aussi avec les religieux.

Non pas un simple échange d'idées ou de points de vue, mais bien une quête engagée afin d'identifier les effets de levier indispensables pour dénier au terrorisme toute légitimité et raison d'être.

Pour qu'enfin cette terrible logique de mort s'arrête.

Je vous remercie, Monsieur le Président.